



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

9036/92 (Press 173)

1606th Council meeting

- RESEARCH -

Luxembourg, 12 October 1992

President: Mr William WALDEGRAVE

Chancellor of the Duchy of Lancaster,
Minister for Public Service and Science

SUPPLEMENTARY FINANCING OF THE FRAMEWORK PROGRAMME OF RESEARCH AND TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT (RTD) (1990-1994)

Following a policy debate, the Council:

- took note of the Commission's proposal for a Council Decision concerning supplementary financing of the third Framework Programme;
- recognized that there was likely to be a decrease in the level of Framework Programme funding towards the end of the third Framework Programme and that this would threaten the continuity of Community research activities;
- agreed therefore that, in principle, some financial supplement to the third Framework Programme could be appropriate in order to ensure continuity of Community R&D activities, subject to the definition of the financial perspectives for 1993-1997;
- stressed the importance of maintaining continuity within the established objectives of the third Framework Programme and its specific programmes;
- noted the need to reflect as far as possible the existing proportional balance between activities established within the Framework Programme and agreed that further work was necessary before the December Council to identify those programmes of particular value which face specific funding problems;
- invited the Presidency to seek agreement to a distribution which respects this balance more closely whilst taking due account of areas of particular need;
- considered that a decision on the financial supplement was needed as rapidly as possible and that there should be no delay to discussion of the Commission's proposal for a fourth Framework Programme;
- invited therefore the Permanent Representatives Committee to continue work

12.X.92
dor/LG/mm

on the Commission's proposal, taking into account the present conclusions and the procedural aspects, so as to enable Council to reach an agreement by the end of the year;

- agreed that the Presidency should pursue contacts, as appropriate, with the representatives of the European Parliament and the Commission, so as to facilitate an early decision on a financial supplement.

EVALUATION OF THE SECOND FRAMEWORK PROGRAMME OF RTD (1987-1991)

The Council noted with satisfaction the report from the Scientific and Technical Research Committee (CREST) evaluating the second Framework Programme.

The Council considered that the report should be taken into account when the future priorities for Community RTD activities came to be decided on.

The Council stressed the need for independent evaluations of Community RTD programmes at regular intervals.

FOURTH RTD FRAMEWORK PROGRAMME (1994-1998)

The Council heard a statement by Vice-President PANDOLFI on the working document recently forwarded to the Council by the Commission on the fourth RTD Framework Programme.

The Council agreed to hold a policy debate on the matter at its December meeting.

CO-OPERATION ON SCIENCE AND TECHNOLOGY WITH THE COUNTRIES OF CENTRAL AND EASTERN EUROPE

The Council heard a statement by Vice-President PANDOLFI on recent developments in ST co-operation between the Community and the countries of Central and Eastern Europe.

MISCELLANEOUS DECISIONS

Fisheries

The Council authorized the Commission to negotiate the termination by mutual consent of the Fisheries Agreements of the former German Democratic Republic with the Faroe Islands and Norway.

These Agreements, due to expire on 31 March 1997 (with the Faroe Islands) and on 31 December 1996 (with Norway) chiefly involve a quota exchange between cod and herring or whiting.

The Council also adopted:

- the Regulation allocating between Member States the new catch quota (8 500 instead of 6 500 tonnes) for "Other Species" allocated to the Community in Norwegian waters south of 62°N for 1992 under Regulation No 3884/91;
- amending regulation No 3882/91 in respect of the Community's fishing possibilities for Arctic cod for 1992 further to the decision of the Joint Norwegian-Russian Fisheries Commission to increase the TAC in question from 300 000 to 356 000 tonnes.

Anti-dumping

The Council adopted Regulations amending Regulations (EEC):

- No 1798/92 in respect of the definitive anti-dumping duty on certain imports of monosodium glutamate originating, inter alia, in Indonesia and the Republic of Korea (amendment of the list of companies exempt);
- No 2112/90 imposing a definitive anti-dumping duty on imports of certain types of electronic microcircuits known as DRAMs (dynamic random access memories) originating in Japan and collecting definitively the provisional duty (mainly amending the Annexes as regards the lists of companies exempt).

Relations with Norway and Switzerland

The Council decided to extend, for an unspecified period, the validity of the Regulation concerning the safeguard measure laid down in Article 2 of Decision No 5/88

- of the EEC-Norway Joint Committee (simplified cumulation rules);
- of the EEC-Switzerland Joint Committee (simplified cumulation rules).

The Council agreed to the draft Decision of the EEC-Switzerland Joint Committee on the harmonized commodity description and coding system.

Community Customs Code

Following completion of the co-operation procedure with the European Parliament, the Council adopted the Regulation establishing the Community Customs Code, which is of particular importance in the context of the completion of the internal market.

The 253 Articles of the Code are designed to assemble in a single, consistent whole, the general rules and all the regimes and procedures applicable to goods traded between the Community and third countries. It is intended to consolidate and bring transparency to Community customs regulations, replacing and amplifying the 30 or so acts adopted between 1968 and 1990 which are currently in force. It will apply from 1 January 1994.

It should further be noted that the Code will also serve as a model piece of legislation in the process of consolidating Community law.

021625

GPP - BIO

OCE M210 SR
/ZCZC
/GPP46
/GPP108
/MQ13
/ZZZZ

433

BRUXELLES, LE 9 OCTOBRE 1992.

BIO(92) 243 AUX BUREAUX NATIONALS
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

PREPARATION DU CONSEIL RECHERCHE DU 12.10.92
(U. D'UDEKEM)

LES DOUZE SE REUNIRONT A LUXEMBOURG LUNDI 10 OCTOBRE, A PARTIR DE 10H, SOUS LA PRESIDENCE DE MR. WALDEGRAVE, MINISTRE ANGLAIS DE LA SCIENCE ET DU SERVICE PUBLIC. LA COMMISSION SERA REPRESENTEE PAR LE VICE-PRESIDENT FILIPPO MARIA PANDOLFI.

LES MINISTRES AURONT POUR LA PREMIERE FOIS SUR LEUR TABLE LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION POUR UN COMPLEMENT FINANCIER AU IIIEME PROGRAMME CADRE (1990-1994) DE RDT DE LA CE ET POUR LE IVEME PROGRAMME CADRE (1994-1998) DE RDT DE LA CE.

EN METTANT CES PROPOSITIONS SUR LA TABLE, LA COMMISSION REpond AUX SOUHAITS EXPRIMES PAR LE CONSEIL LORS DE SA SESSION DU 29 AVRIL DERNIER. CETTE SESSION AVAIT ETE POUR LES MINISTRES L'OCCASION D'UN DEBAT DE FOND SUR LE FUTUR DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE RDT SUR BASE DE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION 'LA RECHERCHE APRES MAASTRICHT : UN BILAN, UNE STRATEGIE'. A L'ISSUE DE CE DEBAT, LE CONSEIL, ACCUEILLANT FAVORABLEMENT CETTE COMMUNICATION ET RECONNAISSANT LA NECESSITE D'EVITER UNE RUPTURE DE RESSOURCES DANS L'EFFORT COMMUNAUTAIRE DE RECHERCHE, AVAIT INVITE LA COMMISSION A PRESENTER DANS LES MEILLEURS DELAIS SES PROPOSITIONS CONCERNANT LE IVEME PROGRAMME CADRE ET, SI NECESSAIRE, DES PROPOSITIONS CONCERNANT LE IIIEME PROGRAMME CADRE EN TENANT COMPTE DE LA NECESSITE D'ASSURER LA CONTINUITE DES ACTIVITES DE RECHERCHE.

PLUS PRECISEMENT, EN CE QUI CONCERNE LA PROPOSITION DE COMPLEMENT FINANCIER DU IIIEME PROGRAMME CADRE (VOIR NOTE IP(92) 591) :

LE PARLEMENT EUROPEEN N'AYANT PAS RENDU A CE JOUR SON AVIS SUR CETTE PROPOSITION, ET DANS L'ATTENTE DES DISCUSSIONS EN COURS A

.....
POSSIBLE DUPLICATE
.....

C

FROM : C.E.C. - G.P.P.
TO : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF : 2283038049 - 12-10-1992 08:09

DISTRIBUTION

H.D.	
D.H.D.	
ADM/POL	
A G R	
COM./TR.	
DEVT.	H/S
ECO/FIN	of.
P.P.A.	
S&T	Sections
SUP. AG.	
T.E.E.	
C.F.	

~

L'HEURE ACTUELLE SUR LES PERSPECTIVES FINANCIERES DE LA COMMUNAUTE POUR 1993 A 1997, LES MINISTRES AURONT LUNDI UN DEBAT D'ORIENTATION, DEBAT QUI PREPARERA L'EVENTUELLE ADOPTION D'UNE DECISION AU CONSEIL RECHERCHE DU 9 DECEMBRE 1992.

POUR RAPPEL C'EST LE 15 JUILLET DERNIER QUE LA COMMISSION, POUR EVITER UNE RUPTURE DE L'EFFORT DE RECHERCHE COMMUNAUTAIRE ENTRE LES IIIEME ET IVEME PROGRAMME CADRE, A PROPOSE AU CONSEIL DE DECIDER L'OCTROI D'UN COMPLEMENT FINANCIER DE 1 600 MECU POUR LE IIIEME PROGRAMME CADRE (1990-1994), PORTANT AINSI L'ENVELOPPE BUDGETAIRE TOTALE DU PROGRAMME DE 5 700 MECUS A 7 300 MECUS. DES 1 600 MECUS ADDITIONNELS, 400 SONT INSCRITS A L'AVANT-PROJET DE BUDGET 1993 ET 1 200 LE SERONT AU BUDGET 1994.

DANS CE COMPLEMENT FINANCIER, LA COMMISSION A PROPOSE UNE VENTILATION DES MONTANTS ESTIMES NECESSAIRES POUR LA MISE EN OEUVRE DU IIIEME PROGRAMME CADRE SUR UNE BASE NON PROPORTIONNELLE. CETTE METHODE EST, A SON AVIS, APRES UNE ANALYSE ATTENTIVE DE L'ACTUELLE SITUATION D'IMPLEMENTATION DU PROGRAMME ET DES BESOINS EXISTANTS, LA PLUS ADAPTEE AUX NOUVEAUX

DEFIS ET A L'EVOLUTION DES CIRCONSTANCES.

- 2 -

LA PROPOSITION DE LA COMMISSION POUR LE IVEME PROGRAMME CADRE DE RDT DE LA CE DURANT L'EFFORT DE RECHERCHE DE LA COMMUNAUTE POUR LES ANNEES 1994 A 1998, ADOPTEE PAR LA COMMISSION LE 30 SEPTEMBRE DERNIER, FERA L'OBJET D'UNE PRESENTATION ORALE PAR LE VICE-PRESIDENT PANDOLFI (VOIR NOTE P 54).

LES MINISTRES AURONT PAR AILLEURS UN ECHANGE DE VUES SUR LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU CREST ELABORE SUR BASE DE L'EVALUATION FAITE PAR LA COMMISSION SUR LE IIEME PROGRAMME CADRE DE RDT DE LA CE (1987-1991).

CE RAPPORT DU CREST DEVRAIT PERMETTRE AU CONSEIL DE CLORE SON EXAMEN DE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION RELATIVE A L'EVALUATION DU IIEME PROGRAMME CADRE. LE CONSEIL DEVRAIT PRENDRE NOTE DE CE RAPPORT, DECIDER QU'IL SOIT PRIS EN COMPTE LORS DE L'ADOPTION DES PRIORITES FUTURES EN MATIERE DE RDT ET SOULIGNER LA NECESSITE D'EVALUATIONS INDEPENDANTES ET REGULIERES DE TOUTES LES ACTIVITES FUTURES DE RDT.

SOUS POINTS DIVERS, LE VICE-PRESIDENT PANDOLFI PRESENTERA LES RESULTATS DE L'ACTION MENEES CETTE ANNEE PAR LA COMMISSION DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTE AVEC LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (IP(92) 353).

DURANT LE DEJEUNER, ILS DISCUTERONT DE L'INITIATIVE DE LA COMMISSION DU 3 JUILLET DERNIER VISANT A LA CREATION D'UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR PROMOUVOIR LA COOPERATION AVEC

LES SCIENTIFIQUES DES ETATS INDEPENDANTS DE L'ANCIENNE UNION

SOVIETIQUE (QUI IR NOTE IP(92) 550). L'OBJECTIF PRINCIPAL DE CETTE ASSOCIATION EST D'ENRAYER UNE FUITE MASSIVE DES SCIENTIFIQUES DE CES ETATS ET AINSI DE PRESERVER LEUR HERITAGE ET LEUR POTENTIEL TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE, TOUT EN FACILITANT LA MISE DE LEURS TALENTS AU SERVICE D'UNE COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE PLUS LARGE. DU FAIT QU'ELLE SE CONCENTRE SUR LES SCIENCES RELEVANT DU DOMAINE CIVIL, CETTE INITIATIVE VIEN EN COMPLEMENT DE LA CREATION DU CENTRE INTERNATIONAL POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE QUI, INSTITUE PAR UN ACCORD INTERNATIONAL ENTRE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE, LES ETATS-UNIS, LE JAPON ET LA FEDERATION DE RUSSIE, VISE AU REDEPLOIEMENT DES SCIENTIFIQUES IMPLIQUES DANS LE COMPLEE MILITAIRE-INDUSTRIEL DE L'ANCIENNE UNION SOVIETIQUE.

AMITIES.

BRUNO JETHOMAS

SENT BY S7F A1 FRI OCT 9 13:18:34 MET 1992

++ END OF TEXT ++

Bruxelles, le 12 octobre 1992.

BIO(92) 243 (suite 1) aux bureaux nationaux
CC. aux membres du service du Porte-Parole

Conseil Recherche 12.10.92

(V. d'Udekem)

La réunion du Conseil des Ministres de la Recherche, ce lundi 12 octobre à Luxembourg, a été l'occasion pour les Douze d'avoir un débat d'orientation sur la proposition de la Commission pour un complément financier à apporter au IIème Programme Cadre de RDT de la CE (1990-1994).

Dans l'ensemble, les Douze ont réservé un accueil favorable à la proposition de la Commission et ont souligné la nécessité de progresser rapidement dans ce dossier dans le but d'aboutir à une prise de décision au Conseil Recherche du 9 décembre prochain. C'est à ce moment-là qu'auront lieu les discussions sur le montant à allouer à ce complément et à sa ventilation.

Plus précisément, de façon résumée, dans leurs conclusions, les Douze ont notamment :

- reconnu qu'il y aurait probablement une baisse du niveau de financement de l'effort communautaire de RDT à la fin du IIIème Programme Cadre et que ceci menacerait la continuité de l'effort communautaire de RDT;
- agréé qu'un complément financier au IIIème Programme Cadre pourrait être approprié pour assurer la continuité de l'effort de RDT de la CE;
- souligné l'importance de maintenir une continuité avec les objectifs du IIIème Programme Cadre et de rechercher à refléter autant que possible l'équilibre proportionnel existant entre les activités comprises à l'intérieur du IIIème Programme Cadre, tout en tenant compte des domaines ayant des besoins particuliers; dans cet esprit, ils ont estimé qu'il était nécessaire de poursuivre avant le Conseil de décembre les travaux en vue de permettre une identification des programmes qui connaissent des problèmes particuliers de financement;
- invité le COREPER à poursuivre, sur base de ces conclusions, ses travaux en vue de permettre au Conseil de conclure un accord à la fin de cette année;
- invité la Présidence à poursuivre ses contacts avec le Parlement européen et la Commission en vue de faciliter une décision rapide sur ce dossier.

En ce qui concerne l'évaluation des activités de recherche menées par la Communauté dans le contexte du IIème Programme Cadre de RDT de la CE, les Douze ont décidé de prendre en compte le rapport établi par le CREST sur ce thème lors de la fixation des futures priorités de l'action communautaire dans le domaine de la RDT.

Ils ont également souligné la nécessité de procéder, à intervalles réguliers, à des évaluations indépendantes des programmes communautaires de RDT. Sur ce point, le Vice-Président Pandolfi a souligné que la Commission, dans sa proposition pour le IVème Programme Cadre de RDT de la CE (1994-1998), prévoit, pour répondre à cette même préoccupation, l'instauration d'un comité indépendant qui procède de façon permanente à une telle évaluation.

La proposition de la Commission pour le IVème Programme Cadre de RDT de la CE a fait l'objet d'une présentation orale par M. Pandolfi. En décembre, les Douze auront un débat d'orientation sur ce thème.

Sous point divers, le Vice-Président Pandolfi a souligné le succès rencontré cette année dans la mise en oeuvre de l'action de coopération scientifique et technologique de la Communauté avec les Pays d'Europe centrale et orientale.

Dotée d'un budget de 55 MECU pour 1992, cette action vise à l'octroi de bourses d'études pour les chercheurs des pays d'Europe centrale et orientale, à l'établissement de réseaux de recherche, à l'exécution de projets communs de RDT adaptés aux besoins de ces pays ou encore à la promotion de la participation des chercheurs et des scientifiques des pays d'Europe centrale et orientale aux programmes communautaires de RDT.

A cet égard, le Vice-Président a précisé que, grâce à une collaboration efficace de Centres de Recherche européens (comme le CNRS, Max-Planck, Royal Society), et autres instituts de recherche publics et privés, d'ici la fin de l'année, plus de 2 500 bourses d'études seront octroyées pour permettre à des chercheurs des pays d'Europe centrale et orientale d'effectuer un stage (en moyenne trois mois) dans les meilleurs laboratoires de recherche de la CE.

B D - 67

Amitiés,
B.Dethomas